

COUR SUPÉRIEURE
(Actions collectives)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

N° 200-06-000134-117

JEAN-PAUL DUPUIS

- et -

FRANCIS TREMBLAY

Demandeurs

c.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE

- et -

DESJARDINS GESTION INTERNATIONALE D'ACTIFS INC.

Défenderesses

AVIS D'INDICATION DES PIÈCES
AU SOUTIEN DE LA DEMANDE DES DÉFENDERESSES EN REJET PARTIEL DE LA
DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE DE L'ACTION COLLECTIVE ET EN
RADIATION D'ALLÉGATIONS
(art. 167, 168, 169 et 584 du Code de procédure civile)

À : **Me Guy Paquette**
PAQUETTE GADLER INC.
300 Place D'Youville,
Bureau B-10
Montréal (Québec) H2Y 2B6

Me François Lebeau
Me Mathieu Charest-Beaudry
UNTERBERG, LABELLE, LEBEAU
AVOCATS
1980, rue Sherbrooke Ouest,
Bureau 700
Montréal (Québec) H3H 1E8

Procureurs *ad litem* des demandeurs
Jean-Paul Dupuis et Francis Tremblay

Procureurs-conseils des demandeurs
Jean-Paul Dupuis et Francis Tremblay

Me Serge Létourneau
Me Audrey Létourneau
LÉTOURNEAU GAGNÉ AVOCATS
SENCRL
116, rue Saint-Pierre
Bureau 111
Québec (Québec) G1K 4A7

Procureurs-conseils des demandeurs
Jean-Paul Dupuis et Francis Tremblay

PRENEZ AVIS que la Défenderesse, Desjardins Sécurité Financière, Compagnie d'Assurance Vie, invoque au soutien de sa Demande en rejet partiel de la demande introductive d'instance de l'action collective et en radiation d'allégations, les pièces ci-après décrites :

- PIÈCE RR-1 :** Copie de l'affidavit de Purdy Crawford daté du 17 mars 2008;
- PIÈCE RR-2 :** Copie des motifs de l'Ordonnance d'homologation, datés du 5 juin 2008;
- PIÈCE RR-3 :** Copie d'une entente intérimaire entre d'importants détenteurs de PCAA datée du 16 août 2007;
- PIÈCE RR-4 :** Copie de la Requête pour ordonnance initiale, en vertu de l'article 11 de la LACC, dans l'affaire Metcalfe & Mansfield Alternative Investment II Corp. et al., numéro de dossier 08-CL-7440, datée du 17 mars 2008;
- PIÈCE RR-5 :** Copie de l'Ordonnance Initiale datée du 17 mars 2008;
- PIÈCE RR-6 :** Copie du « Amended Plan of Compromise and Arrangement » daté du 19 mars 2008;
- PIÈCE RR-7 :** Copie du « Third Amended Plan of Compromise and Arrangement » daté du 12 janvier 2009;
- PIÈCE RR-8 :** Copie du jugement rendu le 24 avril 2008 par le Juge Campbell;
- PIÈCE RR-9 :** Copie de l'ordonnance d'homologation du Plan d'arrangement rendue le 5 juin 2008 par le Juge Campbell;
- PIÈCE RR-10 :** Copie du jugement de la Cour d'appel de l'Ontario rendu le 18 août 2008;
- PIÈCE RR-11 :** Copie de l'Ordonnance de mise en œuvre du Plan d'arrangement émise le 12 janvier 2009 par la Cour supérieure de l'Ontario;

PIÈCE RR-12 : Copie du certificat du Contrôleur confirmant la mise en œuvre du Plan d'arrangement, émis le 21 janvier 2009;

PIÈCE RR-13 : Copie du jugement du juge Wagner dans l'affaire Hy Bloom c. Banque Nationale du Canada, 2010 QCCS 737.

Ces pièces sont jointes au présent avis.

MONTRÉAL, le 30 septembre 2016

McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l.

McCARTHY TÉTRAULT S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Avocats des Défenderesses

Desjardins Sécurité Financière, Compagnie

d'Assurance Vie et Desjardins Gestion d'actifs

Inc.

N° 200-06-000134-117
COUR SUPÉRIEURE (Actions collectives)
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

JEAN-PAUL DUPUIS
-et-
FRANCIS TREMBLAY

Demandeurs

c.

**DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE,
COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE**
-et-
DESJARDINS GESTION D'ACTIFS INC.

Défenderesses

**AVIS D'INDICATION DES PIÈCES AU
SOUTIEN DE LA DEMANDE DES
DÉFENDERESSES EN REJET PARTIEL DE LA
DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE DE
L'ACTION COLLECTIVE ET
EN RADIATION D'ALLÉGATIONS
ET PIÈCES RR-1 À RR-13
(Art. 167, 168, 169 et 584 C.p.c.)**

ORIGINAL

M^e Mason Poplaw/ 0612 / 188464-435070

BC0847

McCarthy Tétraut S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats • Agents de brevets et marques de commerce
Barristers & Solicitors • Patent & Trade-mark Agents

Bureau 2500
1000, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 0A2
Tél. : 514 397-4100
Télééc. : 514 875-6246
Notification@mccarthy.ca